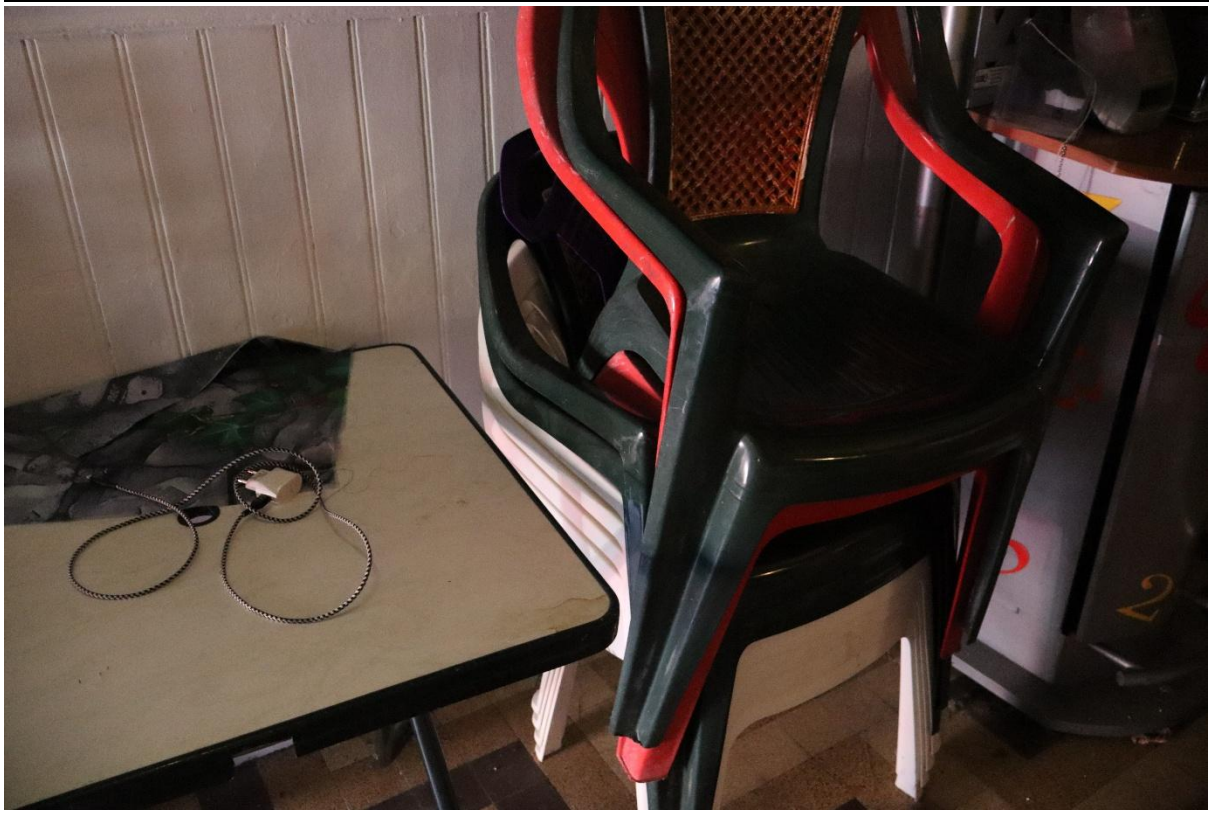










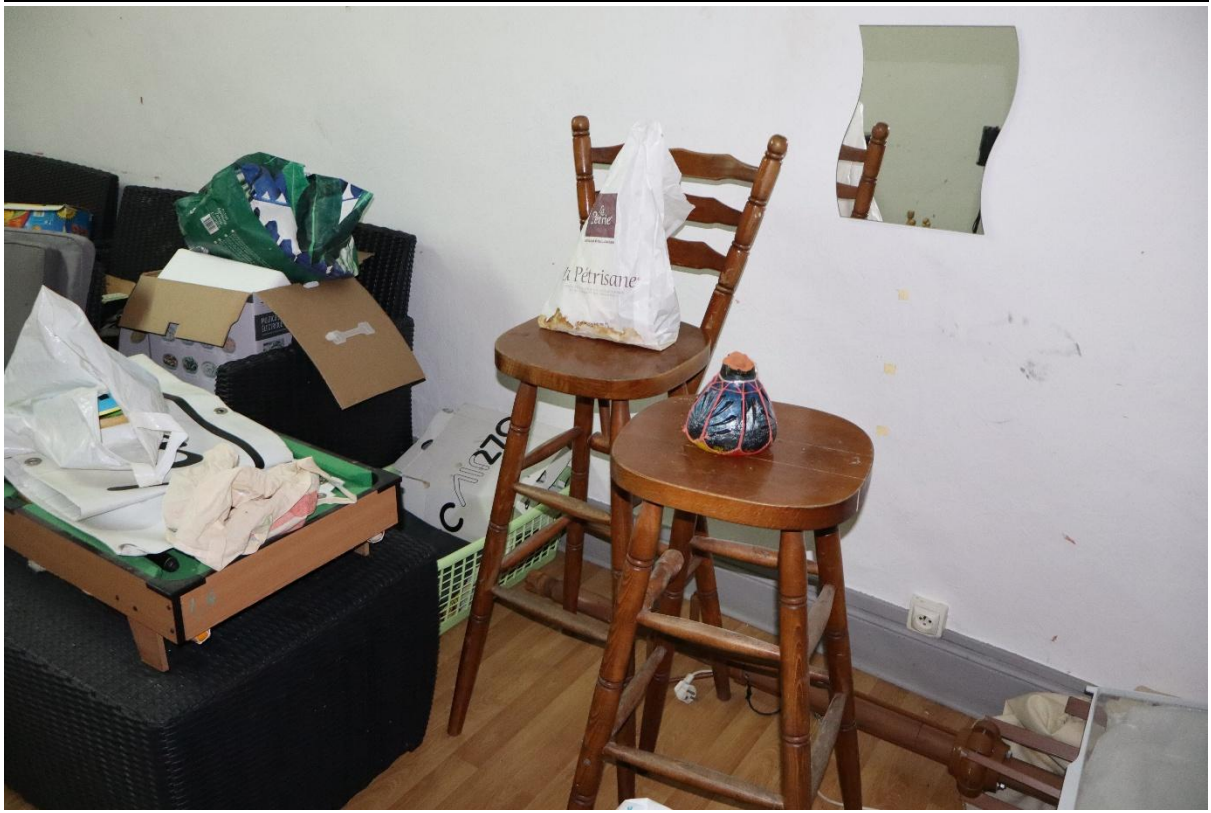


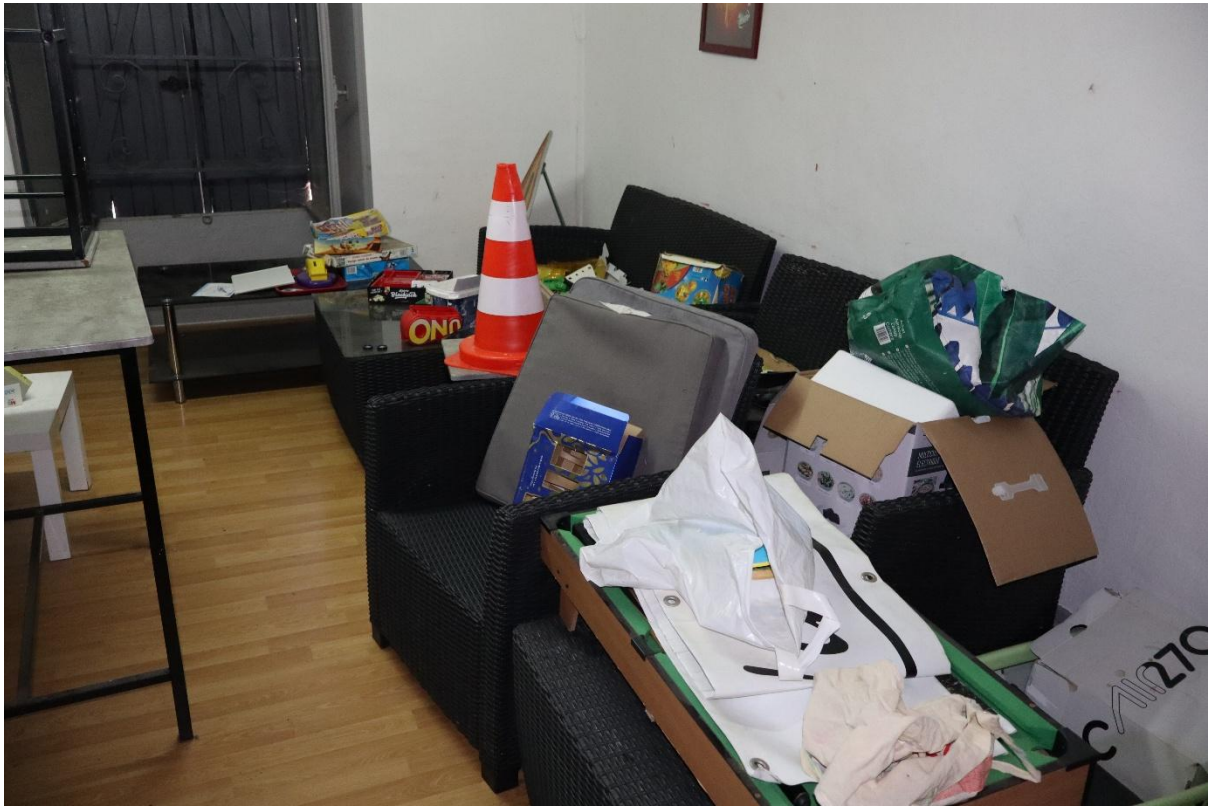




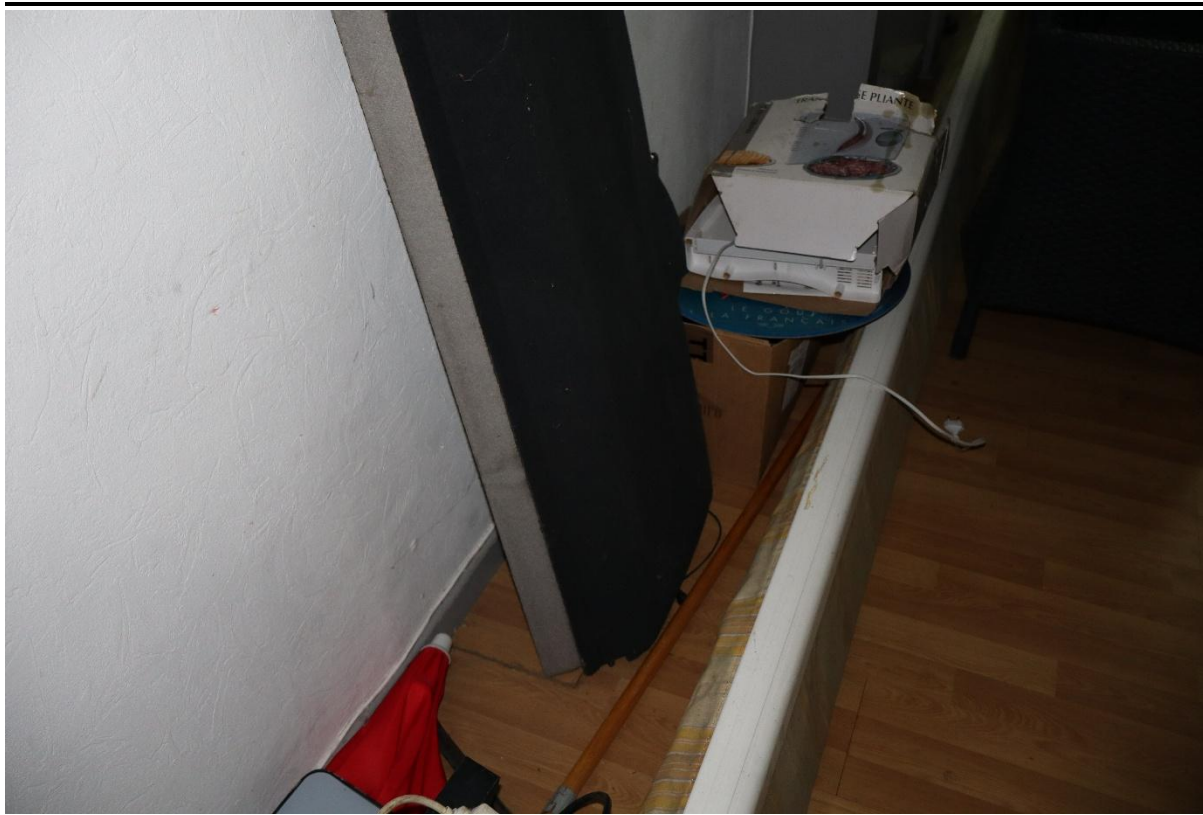












Ministère du travail, de l'emploi et de la santé
cerfa N°11543*04

RECEPISSE DE DECLARATION

☐ D'OUVERTURE ☒ DE MUTATION ☐ DE TRANSLOCATION (1)

Département Haute-Marne Arrondissement LANGRES
Commune VAL DE NEULLE Nouilly le Roi

**D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
D'UN RESTAURANT
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER**
(Art. L. 3333-1 et L. 3333-4 du Code de Commerce)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne confère aucune garantie au droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre du propriétaire ou du gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées.

Concédant (1):
Le débit de boissons à consommer sur place de ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème} ☒ 4^{ème} catégorie (2)
Le restaurant titulaire de la ☐ petite licence restaurant ☐ licence restaurant
Le débit de boissons à emporter titulaire de la ☐ petite licence à emporter ☐ licence à emporter

Sis à 10 Place Charles Carnéval 52140 Nouilly le Roi

Enseigne Café des Amis
Propriétaire du fonds de commerce: TAPIU FRAMUS

* Pour une personne physique (au dos) :

Nom de naissance: <u>TAPIU</u>	Nom de naissance:	Nom de naissance:
Nom d'usage:	Nom d'usage:	Nom d'usage:
Prénom: <u>Framus</u>	Prénom:	Prénom:
Profession: <u>Commerçant</u>	Profession:	Profession:
Adresse du domicile: <u>14 Rue de la Madeleine</u>	Adresse du domicile:	Adresse du domicile:
<u>52140 Nouilly le Roi</u>		

* Pour une personne morale (s'il y a lieu):

Dénomination sociale de la société:

Adresse du siège:

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translocation): 12/10/2009

Declarant(s) (3):

Nom de naissance:	Nom de naissance:	Nom de naissance:
Nom d'usage:	Nom d'usage:	Nom d'usage:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Né(e) le:	Né(e) le:	Né(e) le:
A:	A:	A:
Département:	Département:	Département:

1

Nationalité :	Nationalité :	Nationalité :
Domicile :	Domicile :	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

permis d'exploitation : 23.05.2013

permis de vente de boissons alcooliques la nuit :

Agissant en qualité de (1) :

☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)
---	--	---

Déclarer (nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE ☒ LA MUTATION ☐ LA TRANSLATION	Ouvrir le débit de boissons sucrés à partir du : Exploiter à partir du (---/---/---) le débit de boissons sucrés. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) d'une M. : <u>LAIBERTI EPOUSE DELÉTIGE (KROKONE et</u> <u>POISSÉ épouse LANBERT BOUYLINE</u> en qualité de : ☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5) (6) : Transférer à partir du (---/---/---) le débit de boissons précédemment installé à : ☐ LA TRANSLATION
--	--

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;

2° que le débit de boissons sucrés répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Pontigny le 01 le 26/11/15.

Timbre de la commune :



(1) cocher la case utile
 (2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.
 (3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.
 (4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.
 (5) Notamment : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA.
 (6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.
 Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.

Sis à : 10 Place Charles Lemaire - 59140 Nombigay le Roi

Enseigne : Café des Amis
Propriétaire du fonds de commerce : TAPIU Francus

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance : TAPIU	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : Francis	Prénom :	Prénom :
Profession : Commerçant	Profession :	Profession :
Adresse du domicile : 14 Rue de la Madeleine 59140 Nombigay le Roi	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société :
Adresse du siège :
Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : 18/10/2009

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né(e) le :	Né(e) le :	Né(e) le :
A :	A :	A :
Département :	Département :	Département :

Nationalité :	Nationalité :	Nationalité :
Domicile :	Domicile :	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

☒ permis d'exploitation : 23.05.2013

☐ permis de vente de boissons alcooliques la nuit :

Agissant en qualité de (1) :

☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)
---	--	--

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du :/...../.....
☒ LA MUTATION	Exploiter à partir du (23/05/2013) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) ☒ Mme : <u>LATIBERT épouse DELÉITE Charelène et</u> <u>Poisse épouse LATIBERT Dayline</u> en qualité de : ☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5) (6) :
☐ LA TRANSLATION	Transférer à partir du (...../...../.....) le débit de boissons précédemment installé à :

Le ou les déclarants certifient :

- 1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
- 2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Fontenay le Roi le 26/04/15.

Declaire(nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du :/...../.....
☒ LA MUTATION	Exploiter à partir du (...../...../.....) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) ☒ M. : <u>LAIBERT épouse DELÉTRE Charlotte et</u> <u>Poisie pour LAIBERT Angéline</u> en qualité de : ☒ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5) (6) :
☐ LA TRANSLATION	Transférer à partir du (...../...../.....) le débit de boissons précédemment installé à :

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Pontigny le Poi le 26/11/15

Timbre de la commune :



- (1) cocher la case utile.
(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4° catégorie.
(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.
(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.
(5) Notamment : Gérant(s) de la SAURL, de la IEURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA
(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.
Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.